



# Manivelles Occitanes

Association "Loi de 1901" déclarée à Muret le 16 avril 2009 - N° W311001973.  
Siret : 519 673 883 00012 - APE : 9499Z  
Siège Social : Mairie de Lherm - 2 Avenue de Gascogne, 31600 LHERM  
Courriel : [manivelles.occitanes@orange.fr](mailto:manivelles.occitanes@orange.fr)

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale Du 11 janvier 2026

**Présents** : Bernard et Marie Claude Taillefer, Claudine Fasquel et François Hau, Gérard Misraï, Jean Leblanc, Michel Marquie et Suzon Morel, Isabelle Blanco et Dominique Wilson, Martine Mangin, Marc Chapel,

**Excusés ayant donné procuration**: Jenny Larue, (procurator à Claudine) Philippe Picgirard, (procurator à Jean), Bernard Rottenfus et Françoise Gesbert (procurator à Martine), Claude Barrau (procurator à François),

**Excusé**: Philippe Jossinet

Le président ouvre l'assemblée générale à 10h10. Comme chaque année, les membres de l'assemblée chantent «la cascade».

Plusieurs nouveaux membres ont rejoint l'association. Nous commençons donc par un tour de table où chacun se présente pour mieux faire connaissance.

Nous avons une pensée pour ceux qui nous ont quittés : Claudine rend un hommage à Robert Goux qui était un des membres fondateurs de l'association, et à Jean Claude Augiron qui nous a quitté la semaine dernière et avait été pendant plusieurs années membre de notre association

Ils sont partis, mais pour toujours ils resteront dans nos cœurs. Ce qui compte, ce ne sont pas les années qu'il y a eu dans la vie mais c'est la vie qu'il y a eu dans les années.

### 1-Rapport d'activité 2025

A ce jour, notre association compte 19 adhérents et deux membres d'honneur. Nous avons eu la joie d'accueillir trois nouveaux adhérents

Le premier objectif de notre association est de permettre les entraides entre membres (échanges de compétences, entraides techniques, etc...) qui renforcent les rapports amicaux qui nous lient et nous permettent de passer de bons moments ensemble. Ces entraides sont multiples et ne font pas l'objet d'un suivi formalisé mais tous les membres reconnaissent la richesse de ces échanges.

Nous répondons également aux demandes d'animation qui nous sont faites et qui nous permettent d'apporter de la joie et de la bonne humeur auprès du public et de faire connaître l'orgue de barbarie, son histoire, son fonctionnement: nous n'avons pas de

démarche proactive et recherchons surtout les occasions qui nous permettent de tourner ensemble. L'ensemble des tourneurs de l'association confirment cette orientation. Le président rappelle les différentes manifestations auxquelles les Manivelles Occitanes ont contribué en 2025 : nous avons eu 10 occasions d'animation et une demande de conférence technique pour expliquer le fonctionnement et l'histoire de l'orgue de barbarie.

## 2 – Rapport Financier

Marie Claude, trésorière, présente la synthèse des comptes.

Les ressources viennent des cotisations et des animations (pas de subvention).

Les dépenses sont essentiellement les frais d'assurance, les frais bancaires, les frais liés au site internet, le remboursement des frais de déplacement et les repas lorsqu'ils ne sont pas prévus par le prestataire.

En 2025, le résultat de l'année est très légèrement négatif de 7,49 euros.

Une question est posée sur l'utilisation des fonds de réserve, issus des résultats positifs des années précédentes ; Marie Claude souligne que l'association a depuis quelques années décidé d'aider les membres qui souhaitent participer à la rencontre annuelle des Bobs en versant une contribution forfaitaire aux frais de cette participation ; cette rencontre permet de rencontrer des tourneurs de toute la France dans une démarche collaborative très riche.

Elle précise également que le repas de fin d'année est offert par l'association à tous les adhérents à jour de leur cotisation.

Après discussion, il est adopté également le principe d'une aide aux adhérents qui participent à la rencontre de Retour de Manivelles à Sarlat. Il est confié au bureau de décider le montant de cette aide.

## 3 - Points soumis au vote

**Rapport moral** : Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

**Rapport financier** : Le rapport financier est adopté à l'unanimité

**Cotisation** : La cotisation est maintenue à 25 euros à l'unanimité

**Rémunération des manifestations** :

A l'unanimité, le tarif de base d'intervention à 250€ par intervention en laissant cependant au bureau la liberté d'adapter ce tarif en tenant compte

\* du souhait de ne pas faire une concurrence déloyale aux professionnels de l'animation.

\* des conditions effectives des ressources des organisateurs qui nous sollicitent.

**Frais de déplacements** : Le remboursement des frais de déplacement est maintenu à 60 ct d'euro le km. (Vote à l'unanimité).

**Election du conseil d'administration**: A l'unanimité, le conseil d'administration est reconduit :

Président : François HAU

Secrétaire : Bernard TAILLEFER

Sec. Adjoint : Gérard MISRAI

Trésorière : Marie-Claude TAILLEFER

Organisation-Coordination : Claudine FASQUEL

## 4 - Plan d'action 2025

Quatre rendez vous sont déjà à signaler pour 2026

\* la fête de la Cocagne à St Felix de Lauragais le 5 avril

\* La rencontre de Retour de Manivelles à Sarlat du 18 au 25 avril

\* Le festival de Bon Rencontre les 30 et 31 mai

\* La rencontre des Bobs les 29 et 30 Août dans la commune de Duingt 74410 Haute Savoie

Certaines pistes sont retenues et devront être organisées

\* animation au musée des jouets de Montauban, à voir la possibilité d'un lien avec une manifestation locale

\* journée de chant en commun pour partager nos répertoires

D'autres propositions ne sont finalement pas retenues :

\* la visite d'orgues d'église avait été proposée comme piste possible les années précédentes : peu des personnes sont intéressées

\* un suggestion est présentée : disposer de cartons appartenant à l'association et pouvant être prêtés à la demande. Cela semble assez compliqué à organiser ; il est plutôt proposé de partager la liste des cartons que chaque tourneur possède, ce qui permettrait d'emprunter à un collègue un carton particulier en cas de besoin.

L'assemblée générale se clôture en chantant « Le refuge », puis les adhérents partagent un repas convivial.